



Chères traductrices et chers traducteurs,
Ce résumé du règlement européen sur l'IA vise à démontrer à l'industrie de la traduction pourquoi on ne peut plus se permettre d'ignorer la gouvernance de l'IA.

Par Patrick Jungo, Spécialiste en gouvernance de l'IA

Source : Règlement européen sur l'IA – Cadre réglementaire

Pourquoi l'industrie de la traduction doit se concentrer sur la gouvernance de l'IA dès maintenant !

Règlement européen sur l'IA

Le règlement sur l'IA est le premier cadre juridique complet pour l'intelligence artificielle (IA), qui aborde spécifiquement les risques liés à son utilisation. Le règlement (UE) 2024/1689 établit des **règles claires** pour les développeurs et utilisateurs d'IA concernant des cas d'utilisation spécifiques. Le délai pour la mise en œuvre de ces règles est généralement de deux ans.

Utilisation des grands modèles de langage (LLMs)

Étant donné que ce texte s'adresse principalement aux utilisateurs de systèmes de traduction automatique (Google Translate, ChatGPT, DeepL, etc.), voici le point le plus important concernant l'utilisation de la traduction automatique :

Les modèles de traduction automatique reposent de plus en plus sur des systèmes d'IA sous forme de grands modèles de langage (LLMs). Les autres technologies qui ne reposent pas sur ces modèles ne seront plus compétitives à l'avenir (et ne le sont déjà plus pour certaines).

Bien que les LLMs permettent des traductions plus performantes et puissantes, il est difficile d'en maîtriser toutes les capacités.

C'est pourquoi le règlement sur l'IA introduit des **obligations de transparence** pour tous les grands modèles de langage afin de permettre une meilleure compréhension de ces modèles, ainsi que des obligations supplémentaires en matière de gestion des risques pour les modèles les plus performants et influents. Ces obligations comprennent des **auto-évaluations, la gestion des risques systémiques, la déclaration d'incidents graves, la réalisation de tests et d'évaluations des modèles**, ainsi que des exigences en matière de **cybersécurité**.

Le règlement adopte une approche évolutive, permettant aux règles de s'adapter aux changements technologiques. Cela nécessite une **gestion continue de la qualité et des risques**.

Attention : Pour la gestion de la qualité et la gestion des risques, non seulement les éditeurs sont responsables, mais également tous ceux qui interagissent avec le système de traduction automatique, y compris les utilisateurs finaux, tels que les traductrices et traducteurs.

Les grandes entreprises, comme lors de l'introduction du règlement sur la protection des données, créeront leurs propres **départements de gouvernance de l'IA**. En revanche, les agences de traduction et traductrices et traducteurs indépendants devront s'appuyer sur des spécialistes externes pour répondre à toutes les exigences et obligations liées à l'utilisation de l'IA.

En adoptant une **stratégie de gouvernance de l'IA**, l'utilisation de l'IA peut être favorisée, et la conformité future avec le règlement sur l'IA peut être assurée.

8 octobre 2024